



Championnat de France de Voile Minimes Flotte Collective
Mode d'emploi y compris modalités de sélection pour le titre Dériveur Double à partir de 2011 et
information sur les frais de mise à disposition des bateaux

Le Conseil d'Administration entérine le mode d'emploi y compris les modalités de sélection pour le titre Dériveur Double à partir de 2011.

1. « Mode d'emploi »

Ce Championnat est réservé aux 12 – 14 ans, sans sur-classement possible pour les moins de 12 ans. Il délivrera un titre de **Champions(nes) de France de Voile Minimes Dériveur Double sur Flotte Collective.**

Le support qui sera mis à disposition des équipages est le **RS Féva XL.**

Ce championnat de France sera Open*(*équipages filles, garçons et mixtes concourent pour le même titre).

Dates de la manifestation : du dimanche 17 au vendredi 22 juillet 2011

Lieu : Plan d'eau de Moisson Lavacourt à Paris.

Programme :

Journée de prise en main des bateaux : cette journée prévue le 17 juillet (début des inscriptions) permettra aux participants de prendre en main les bateaux fournis par l'organisation.

Les courses : du lundi 18 juillet (fin des inscriptions) au vendredi 22 juillet.

Participation au Championnat de France sur invitation après sélection par Ligue

Ce Championnat de France sera soumis au processus de participation sur invitation après sélection par Ligue. Ce Championnat, étant une nouveauté devant répondre à une évolution des pratiques, la FFVoile souhaite apporter aux Ligues le maximum de souplesse possible au dispositif de sélection.

Afin que toutes les Ligues puissent participer à ce Championnat de France, il est demandé aux Ligues que les sélections soient faites **impérativement sur flotte collective, quelque soit le support, à condition qu'il soit dériveur double et qu'il soit adapté aux minimes** (par exemple : L'Equipe, RS Féva, RS Quba, Laser Pico, Topaz, ..).

Ce sera la seule contrainte appliquée aux modalités de sélection. Le nombre et la forme des épreuves restent libres pour permettre à chaque Ligue d'adapter ses sélections en fonction des particularismes locaux.

• **Les demandes d'invitations :**

- La participation à ce Championnat se fera uniquement sur invitation. Afin d'obtenir ces invitations, chaque Ligue devra en faire la demande en fournissant une liste d'équipages classés dans l'ordre de la sélection de Ligue.
- A l'instar des autres Championnats de France Minimes et Espoirs, la transmission des demandes d'invitations à la FFVoile, Département Voile Légère, se fera le 14 juin au plus tard de la même façon que pour toutes les demandes d'invitation, en joignant le Classement général détaillé des épreuves de sélection et supports utilisés. La Commission d'invitations se réunira les 16 et 17 juin 2011 pour attributions des invitations.



- **Admissibilités relatives aux cas particuliers de coureurs déjà sélectionnés sur le Championnat de France Minimes 2011 :**
 - Tous coureurs minimes sélectionnés en solitaire ou en équipage par sa Ligue à un Championnat de France Minimes 2011 quelque soit le support (hors L'Equipe, lire ci-après les limitations) et sélectionnés par sa Ligue en équipages constitués pour ce championnat sur Flotte Collective peuvent être invités (admissibilité).
 - Les équipages constitués sélectionnés au Championnat de France Minimes L'Equipe 2011 ne pourront pas être invités (non admissibilité).
Par contre, un membre de ces équipages associé dans un équipage à un coureur d'un autre support et sélectionné par sa Ligue pour ce championnat sur Flotte Collective peut être invité (admissibilité).
- **Période de sélection :** Les sélections devront être organisées au plus tard avant le 30 mai 2011.
- **Nombre maximum d'invitations :** Le nombre maximum d'équipages invité sera de 20 à 40 équipages.

Les bateaux seront fournis par l'organisation, la flotte de base étant de 20 à 40 bateaux.

Suivant le nombre d'équipages participants, le championnat pourra se courir comme un tournoi sous forme de rencontres par tableaux et finales.

L'encadrement au sens large, entraîneurs, arbitres et organisateurs devra travailler en complète osmose pour la réussite de la compétition. Ce Championnat étant un des premiers objectifs pour l'implication des « Jeunes Arbitres ».

Pour plus de renseignements, contacter le Département Voile Légère : dptvoilelegere@ffvoile.fr

2. Information sur les frais de mise à disposition du bateau

Les frais de mise à disposition du bateau par équipage sont fixés à 190 €.

Il sera demandé à chaque participant une caution permettant de pallier les éventuels dommages liés à l'utilisation.